

## Preuve et attestation de développement professionnel

### Référent ÉKIP 2 - Architecte



#### Description:

Le niveau Architecte amène la personne apprenante à s'approprier les contenus du référent ÉKIP présentés au niveau Explorateur, par l'entremise d'une pratique guidée. Deux parcours (niveaux préscolaire-primaire VS secondaire) sont possibles, dans ce niveau. Ceux-ci sont similaires et présentent les mêmes contenus, mais les exemples sont adaptés au niveau scolaire.

:

Badge attribué à : Martin Sophie

<https://www.cadre21.org/membres/46fb71fb22d09709ea9de9e7>

Date d'obtention : 2024-09-20 00:19:10

# Référent ÉKIP 2 - Architecte

1 - Réflexion sur l'impact : En quoi l'utilisation du processus de planification et de mise en œuvre permet-elle d'optimiser les actions visant le développement global des jeunes?

Cela permet de créer une activité à partir d'objectifs clairs et de choisir des moyens qui permettront d'atteindre les objectifs. D'abord, le processus permet de bien cibler une situation, un défi ou un besoin réel auquel les élèves font face.

Par la suite, on se positionne sur la compétence à développer.

Le processus nous permet de se questionner sur le stade de développement du jeune afin de bien cibler le savoir à enseigner pour enfin s'assurer que les moyens mis en place vont répondre aux besoins.

Bref, cela évite l'improvisation dans nos actions.

2 - Réflexion sur l'expérience : Quelles sections du référent ÉKIP vous permettent de valider ou de bonifier vos pratiques?

Les sections sur les intentions pédagogiques, les compétences à développer et les savoirs à acquérir.

3 - Retour sur l'activité : En quoi la concertation entre le personnel scolaire, la famille et les partenaires de la communauté (réseau de la santé et des services sociaux, réseau communautaire, etc.) bonifie-t-elle les actions de promotion de la santé et de prévention?

D'abord, on dit que ça prend tout un village pour élever un enfant. La concertation et le partenariat permettront une utilisation optimale des ressources et ainsi, cela va bonifier les actions de promotion de la santé et de prévention.